

Conditions Générales de Prestation

Particuliers **04/12/2024**

1 • Dispositions liminaires

Sauf stipulations contraires écrites et signées par les Parties, les présentes CGP s'appliquent dans leur intégralité à toute offre de Prestation et à toute Prestation vendues par le Vendeur auprès du Client. Elles en constituent les conditions essentielles et déterminantes et prévalent sur tout autre document émanant du Client quels qu'en soient les termes, même s'il est communiqué postérieurement à la communication des CGP. Elles prévalent également sur tout prospectus et catalogues émis par le Vendeur, qui n'ont qu'une valeur indicative.

Dès lors, toute Commande de Prestations auprès du Vendeur implique, de la part du Client, une acceptation sans réserve des CGP.

2. Définitions

Les termes et expressions des présentes CGP commençant par une majuscule, qu'ils soient utilisés indifféremment au singulier ou au pluriel, ou qu'ils soient conjugués, auront la signification suivante :

« Bénéficiaire » : désigne la ou les personnes utilisatrice(s) des Prestations Commandées par le Client ;

« CGP » : désigne les présentes Conditions Générales de Prestation, que le Vendeur se réserve le droit de modifier à tout moment ;

« Client » : désigne une personne traitant directement avec le Vendeur pour l'acquisition de Prestations pour une ou plusieurs personnes

« Commande » : désigne la commande ferme de Prestations par le Client auprès du Vendeur ;

« Parties » : désigne conjointement le Vendeur et le Client ;

« Spectacle «Secrets d'Histoire Live» » : désigne le Spectacle «Secrets d'Histoire Live».

« Saison » : désigne les jours de représentation du Spectacle «Secrets d'Histoire Live» au cours d'une année civile

« Site Internet » : désigne le site internet du Vendeur accessible à l'adresse <https://my.weezevent.com/secrets-dhistoire-live-louis-xiv>

« Titres d'Accès » : désigne les billets d'entrée Spectacle « Secrets d'Histoire Live», selon les Prestations Commandées ;

« Vendeur » : désigne : LA SOCIETE EUROPEENNE DE PRODUCTION

3. Commande de Prestations

3.1. Passation de la commande

La Commande s'effectue :

- Sur le Site Internet du Vendeur, uniquement pour certaines Prestations, et à l'exclusion de certains tarifs préférentiels.

Le Client précise dans la Commande la date et le tarif souhaité, son adresse (postale ou email) de livraison et de facturation, le cas échéant le nom des Bénéficiaires, les éventuelles demandes en vue de la souscription d'une assurance annulation, et le cas échéant les éléments et qualités requises pour bénéficier d'un tarif préférentiel.

Procédure de Commande en ligne sur le Site Internet : La Commande est passée en langue française. À cet effet, le Client choisit les Prestations, pour une date déterminée, et les place dans son panier. Il doit remplir le formulaire qui lui est soumis et créer un compte personnel sur le Site Internet ou s'identifier s'il dispose déjà d'un tel compte. Après avoir cliqué sur « Commander », il reporte ses informations dans les champs prévus à cet effet (un retour à l'étape précédente étant toujours possible, dans le but de modifier les éléments indiqués), puis il vérifie la Commande, incluant la désignation, le prix et les modalités de paiement des Prestations, ainsi que la participation aux frais de dossier et les modalités de livraison des Titres d'Accès, Récapitulatifs de commande et le formulaire d'information standard, avant de la valider. Le Vendeur en accusera réception par un ou plusieurs courriels, comprenant en pièce jointe la facture, les Titres d'Accès, les Récapitulatifs de commande le cas échéant. L'identifiant et le mot de passe du compte personnel sont confidentiels et à l'usage unique du Client. Le Vendeur ne saurait être tenu pour responsable des dommages directs ou indirects qui pourraient résulter de l'accès au Site Internet, notamment pour usurpation d'identité ou de l'utilisation du Site Internet et/ou de ces informations, y compris l'inaccessibilité, les pertes de données, détériorations, destructions ou virus qui pourraient affecter l'équipement informatique du Client et/ou de la présence de virus sur son site. Le Client renonce expressément à rechercher la responsabilité du Vendeur en cas de perte de données, de dysfonctionnement ou d'interruption du service, qui trouverait son origine dans une cause d'ordre technique, tant au titre des dommages directs qu'indirects qui pourraient en résulter.

3.2.Effet de la commande

La Commande est ferme et définitive pour le Client, qui ne peut l'annuler ou la modifier que dans les conditions prévues par les CGP. Elle sera ferme et définitive pour le Vendeur après paiement de l'intégralité du prix par le Client et confirmation écrite (ci-après **la Confirmation**) de la Commande par lui, par voie électronique ou par courrier, au-delà de la date du 15 mai 2025. Il est clairement entendu que jusqu'au 15 mai 2025 à minuit, le vendeur pourra décider d'annuler purement et simplement la représentation du spectacle et, le cas échéant devra rembourser intégralement chaque client de la somme versée. Ce remboursement devra être effectué sous 8 jours ouvrés. Il est clairement spécifié qu'une fois cette obligation dûment remplie, le vendeur sera réputé ayant entièrement rempli ses obligations et ne pourra être recherché en dommages et intérêts, ce que le client accepte expressément.

En cas de paiement fractionné, le client sera remboursé des paiements d'ores et déjà encaissés par le Vendeur, les autres échéances ne seront pas prélevées.

4. Prix

Les prix des Prestations sont ceux indiqués sur le Site Internet. Ils sont exprimés en euros TTC. Ils ne comprennent pas les frais d'expédition des Titres d'Accès et Récapitulatifs de commande, la taxe de séjour, ni les dépenses personnelles des Clients et/ou Bénéficiaires, des hébergements ou des repas, ni le coût de l'assurance annulation éventuellement souscrite par le Client.

5. Modalités de Paiement

Commandes à distance (téléphone, email, Site Internet) : Le règlement s'effectue en totalité par carte bancaire, au moment de la Commande, selon une procédure sécurisée.

6. Remise des Titres d'Accès, Bons d'Échange et Coupons Restauration

Les Titres d'Accès Bons d'Echange, Récapitulatifs de commande seront, dès le paiement en totalité de la Commande, soit adressés au Client par email.

7. Conditions des Prestations

Les Titres d'Accès et Récapitulatifs de commande datés sont valables uniquement pour la ou les dates qu'ils mentionnent.

Dans le cadre d'une contestation du détenteur des Titres d'Accès, le personnel du Vendeur peut demander la présentation d'un justificatif d'identité à tout Bénéficiaire. À défaut de présentation d'un tel justificatif, le Vendeur se réserve le droit de refuser l'accès au Spectacle « Secrets d'Histoire Live», sans possibilité de remboursement du Client.

Les Prestations sont réalisées en langue française.

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés sur le site pour ne pas gêner les animaux du Spectacle « Secrets d'Histoire Live».

Les mineurs doivent obligatoirement être accompagnés d'un parent ou d'une autre personne majeure autorisée.

Les équipes du Vendeur sont présentes pour toute assistance ou renseignement au Client quant à l'exécution du contrat, et sont joignables au 09 77 55 70 70 du lundi au vendredi de 9h à 19h, ou par mail à spectacle@secretsdhistoire.tv

8. Respect des règlements intérieurs et lois et réglementations en vigueur

Le respect des règlements intérieurs du Spectacle « Secrets d'Histoire Live» s'impose aux Clients et aux Bénéficiaires dans toute l'enceinte du Spectacle «Secrets d'Histoire Live». En cas de fraude, vol, comportement d'un Bénéficiaire contraire à l'ordre public et aux bonnes moeurs dans l'enceinte du Spectacle « Secrets d'Histoire Live», et de manière générale en cas de manquement d'un Bénéficiaire à l'un des règlements intérieurs applicables et/ou aux lois et réglementations en vigueur, le personnel du Vendeur peut demander l'expulsion de tout contrevenant sans recours possible. Les Clients et/ou Bénéficiaires expulsés dans ce contexte ne peuvent en aucun cas obtenir le remboursement des Prestations. Le Vendeur sera également en droit d'annuler l'ensemble des dossiers de réservation qui seraient en cours entre les Parties.

10. Réclamations

À ce titre, toute réclamation afférente aux Prestations doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, accompagnée de tous justificatifs au Vendeur dans un délai de 15 jours à compter de l'exécution des Prestations, sous peine d'irrecevabilité. Tout consommateur peut recourir gratuitement à une procédure de médiation auprès du Médiateur du Tourisme et du Voyage selon les modalités fixées sur le site www.mtv.travel, soit après avoir reçu une réponse négative du Vendeur à sa réclamation, soit à défaut de réponse du Vendeur dans un délai de 60 jours suivant la saisine du Vendeur, et dans un délai maximal d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès du Vendeur.

11. Non présentation du Client et/ou des Bénéficiaires le jour dit

Les Prestations ne sont ni échangeables, ni reportables, ni remboursables en cas de non-présentation du Client et/ou du Bénéficiaire le jour ou l'heure dits.

12. Cession de la Commande par le Client

Le Client peut, moyennant le respect d'un préavis de 15 jours avant le début des Prestations (date de réception de la demande par le Vendeur), céder le contrat à une personne (le « Cessionnaire ») satisfaisant à toutes les conditions applicables à ce contrat.

Pour ce faire, le Client doit adresser une demande écrite au Vendeur comportant les mentions suivantes : le numéro de dossier ; les nom, prénom, adresse postale et email du Client ; les nom, prénom, adresse postale et email du Cessionnaire remplaçant le Client ; la date du spectacle. Cette demande doit être signée par le Client et le Cessionnaire remplaçant le Client.

Cette demande doit être adressée au Vendeur par courrier recommandé à l'adresse : Société Européenne de Production « Secrets d'Histoire Live » , Equipe des Réservations, 41 boulevard des Capucines 75002 PARIS, en y joignant obligatoirement les Titres d'Accès, ainsi que le règlement des frais de dossier.

Lorsque les Titres d'Accès et Récapitulatifs de commande ont été adressés par email au Client, ce

dernier peut adresser sa demande écrite par email à l'adresse spectacle@secretsdhistoire.tv
Après réception de ladite notification et paiement des frais de dossier, une confirmation de réservation sera envoyée au Cessionnaire remplaçant le Client.

En présence d'une telle cession, des frais de dossier d'un montant de 25 € TTC seront facturés par le Vendeur au Client.

Le Client et le Cessionnaire seront solidairement responsables du paiement intégral du prix de la réservation, ainsi que des frais, redevances ou autres coûts supplémentaires éventuels occasionnés par la cession (frais d'envoi, frais de cession, réservation de nouvelles Prestations, etc). Par ailleurs, le Client garantit le Vendeur contre toute inexécution et toute mauvaise exécution de la Commande par le Cessionnaire et contre toute violation des CGP.

Le contrat d'assurance présenté à l'Article 16. « Assurance-annulation », que le Client a éventuellement souscrit ne peut pas être cédé au Cessionnaire, et le montant correspondant sera perdu.

13. Droit de rétractation (article L 221-28(12°) du code de la consommation)

Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée.

Le Client ne dispose en conséquence d'aucune faculté de rétractation.

14. Assurance-annulation

Sur demande du Client au moment de la Commande, ou dans les 72 heures suivant la date de la Commande en contactant l'adresse spectacle@secretsdhistoire.tv, dans le cas où la date de début d'exécution des Prestations est à plus de sept jours de la date de passation de la Commande, le Vendeur souscrit, au nom et pour le compte du Client, une assurance annulation et interruption de séjour, auprès de la compagnie WeezEvent, permettant le remboursement du montant des Prestations au Client, dans les conditions précisées par la police d'assurance en vigueur au jour de la passation de la Commande.

15. Modification et annulation par le Vendeur

Le Vendeur peut décider de fermer, modifier et/ou supprimer sans préavis certaines représentations de spectacles, lorsque, avant la date d'exécution des Prestations, la tenue du Spectacle « Secrets d'Histoire Live » est rendue impossible par suite d'un évènement extérieur qui s'impose au Vendeur, celui-ci en avertit le Client dans les meilleurs délais et lui propose une modification de la Commande, par courrier, email ou téléphone. Le Client dispose alors de la faculté :

- soit de demander la résolution de la Commande, sans pénalité ni frais et avec remboursement

intégral, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au Vendeur dans le délai ci-après mentionné à compter de la proposition de modification faite par le Vendeur ;

- soit d'accepter la modification proposée par le Vendeur.

Le Client fait connaître son choix au Vendeur par écrit, dans un délai qui ne peut excéder ni dix jours, ni la veille de l'exécution des Prestations. L'absence de réponse constitue une acceptation tacite de la modification.

16. Propriété intellectuelle

Le Vendeur garde la pleine et entière propriété de ses droits de propriété intellectuelle, concernant notamment ses marques et autres signes d'identification. Le Client s'interdit de les copier ou de les imiter, directement ou indirectement. Toute reproduction de la marque et des signes d'identification appartenant au Vendeur est soumise à validation préalable et par écrit par le Vendeur.

17. Données personnelles

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables au traitement des données personnelles, en particulier la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, les Clients et les Bénéficiaires disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de portabilité, de limitation du traitement des données personnelles les concernant. Ce droit peut être exercé en écrivant au Vendeur à l'adresse email spectacle@secretsdhistoire.tv ou par voie postale à l'adresse Société Européenne de Production « Secrets d'Histoire Live », Equipe des Réservations, 41 boulevard des Capucines 75002 PARIS, et en précisant ses nom prénom et domicile.

Sous réserve de l'acceptation du Client au moment de la Commande, ces données personnelles font l'objet d'un traitement informatique permettant de fournir des informations aux Clients sur les Prestations et les offres du Vendeur. Ces données personnelles peuvent également être transmises aux partenaires du Vendeur, lorsque cela est utile à l'exécution des Prestations.

Bloctel : conformément à l'article L.223-2 du code de la consommation, le Client est informé de son droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique, accessible depuis le site <http://www.bloctel.gouv.fr/>

Le Site Internet peut inclure des liens vers d'autres sites ou d'autres sources Internet. Dans la mesure où le Spectacle « Secrets d'Histoire Live » ne peut contrôler ces sites et ces sources externes, le Spectacle « Secrets d'Histoire Live » ne peut être tenu pour responsable de la mise à disposition de ces sites et sources externes, et décline ainsi toute responsabilité quant aux contenus, publicités, produits, services ou tout autre matériel disponible sur ou à partir de ces sites ou sources externes. La décision d'activer les liens vous appartient exclusivement. Les sites non-affiliés sont soumis à leurs propres conditions d'utilisation.

18. Responsabilité

La responsabilité du Vendeur ne pourra en aucun cas être engagée, en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution de la Commande ou de non-respect des CGP imputables au Client et/ou au Bénéficiaire ou au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers ou au fait de circonstances exceptionnelles et inévitables. La responsabilité du Vendeur ne pourra jamais être engagée pour des dommages indirects. Le Vendeur ne pourra être tenu pour responsable de l'exécution des préacheminements ou post-acheminements pris à l'initiative du Client ou d'un Bénéficiaire. Le Vendeur conseille de manière générale de prévoir un temps de connexion minimum de trois heures et recommande à ses Clients devant effectuer un pré ou nu post acheminement, de réserver des titres de transport modifiables, voire remboursables, afin d'éviter le risque éventuel de leur perte financière.

A l'exception des préjudices corporels ou des dommages causés intentionnellement ou par négligence, et des dispositions de l'alinéa suivant, les dommages et intérêts dus par le Vendeur ne pourront excéder trois fois le prix total du voyage ou du séjour.

Le fait pour un Client de ne pas déposer ses objets d'une valeur supérieure à 100 € dans le coffre-fort verrouillé qui est à disposition dans sa chambre d'hôtel constituant une faute, aucun dommages et intérêts ne sera dû par le Vendeur en application des dispositions de l'article 1953 du code civil dans ce cadre.

19. Force majeure

Outre les éléments habituellement retenus par la jurisprudence française comme constitutifs de force majeure, les obligations du Vendeur sont automatiquement suspendues, sans que celui-ci ne puisse être tenu responsable d'une quelconque inexécution, en cas de force majeure et, de manière générale, en cas d'évènement indépendant de sa volonté empêchant l'exécution normale de la Commande, tels que : intempéries, inondation, incendie, épidémie, cyberattaque, panne logistique, grève ou lock-out chez le Vendeur ou ses fournisseurs, difficultés d'approvisionnement, décision d'une autorité administrative, émeutes, vandalisme, accident d'outillage, blocages ou retards dans les transports, force majeure des fournisseurs ou tout autre cause amenant un chômage partiel ou total pour le Vendeur ou ses fournisseurs. Le Vendeur informe le Client de la survenance d'un tel évènement par courrier ou email, en précisant les Prestations concernées. Si l'évènement de force majeure ou ses conséquences perdurent pendant une durée supérieure à 20 jours à compter de l'envoi de ce courrier ou email, chaque Partie pourra annuler la Commande par lettre recommandée avec accusé de réception, sans que cette annulation ne puisse donner lieu à une quelconque compensation, pénalité ou indemnité.

Il est expressément entendu qu'en cas d'interruption du spectacle pour cause d'intempéries, inondation, incendie, épidémie, cyberattaque, panne logistique, grève ou lock-out chez le Vendeur ou ses fournisseurs, difficultés d'approvisionnement, décision d'une autorité administrative, émeutes, vandalisme, accident d'outillage, blocages ou retards dans les transports, force majeure des fournisseurs ou tout autre cause amenant un chômage partiel ou total pour le Vendeur ou ses

fournisseurs tout spectacle commencé sera dû intégralement et qu'aucun remboursement total ou partiel ne pourra être demandé par le Bénéficiaire.

20. Assurance du Vendeur

Le contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du Vendeur couvre les risques suivants : dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs.

Couverture géographique : monde entier à l'exception des Etats-Unis, du Canada et des pays placés sous embargo par les lois ou règlements édictés par l'Union Européenne, le Royaume-Uni ou les Etats-Unis. Le montant des garanties à cet égard est de 9.000.000 € pour les dommages corporels et 1.000.000 € pour les dommages matériels et immatériels consécutifs.

21. Modifications des CGP

Le Vendeur se réserve le droit de modifier les CGP à tout moment sans préavis. Ces modifications se matérialisent par la mise à jour et la datation desdites conditions. Il est entendu que ces modifications ne s'appliqueront qu'aux Commandes effectuées postérieurement. Il est donc impératif que le Client consulte les conditions générales et particulières au moment où il effectue sa réservation, notamment afin de s'assurer des dispositions en vigueur.

22. Conditions de paiement fractionné

Le Vendeur a conclu un partenariat avec la solution Weezevent afin de proposer aux Clients une solution de paiement fractionné. Le Vendeur se réserve le droit à tout moment, de supprimer la possibilité de recourir à cette solution de paiement dès lors que le partenariat avec Weezevent ne serait plus en vigueur.

Conditions générales de WeezEvent disponibles ici : <https://weezevent.com/fr/cgv-weezticket/>

23. Coordonnées

Vendeur et organisateur: SAS SOCIETE EUROPEENNE DE PRODUCTION SPECTACLE «SECRETS D'HISTOIRE LIVE» 41 BOULEVARD DES CAPUCINES 75002 PARIS,

• **Assureur** : AXA France IARD SA 313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX.

• **Médiateur** : **Adresse postale** : MTV – MEDIATION TOURISME VOYAGE - Service dépôt des saisines - BP 80303 - 75823 PARIS cedex 17 ; **Site internet** : <https://www.mtv.travel/>.

24. Litiges

Les CGP et l'exécution des Commandes sont régies par le droit français. Tout litige survenant à l'occasion de la conclusion, de l'exécution, de l'interprétation ou de la rupture de la Commande sera soumis à la compétence des tribunaux français, sous réserve, (i) des professionnels pour lesquels les Parties conviennent d'une attribution de juridiction au Tribunal de Commerce de Paris et, (ii) le cas échéant, des règles impératives du pays de résidence du Client, dans le cas où le Client est un non professionnel résidant dans un état étranger vers lequel le Vendeur dirige ses activités commerciales.

25. Dispositions générales

Le fait, pour le Vendeur, de ne pas se prévaloir, à un moment donné, d'une quelconque clause des CGP, ne saurait être interprété comme renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'ensemble des clauses.

Si l'une des clauses des CGP se trouve nulle ou annulée pour quelque raison que ce soit, les autres clauses n'en seront pas affectées et les Parties négocieront de bonne foi pour modifier la clause annulée.